

## **RECAPITULATIF DES DECISIONS DU MAIRE 2023**

- 01- Convention d'occupation du domaine public - antenne de station radioélectrique- site de Morsullaz.
- 02- Convention d'occupation du domaine public - antenne de station radioélectrique- site des Fontaines
- 03- Sollicitation d'une subvention au titre du Fonds Verts pour la rénovation énergétique de l'école.
- 04- Sollicitation d'une subvention au titre des amendes de police 2022 pour l'acquisition de radars pédagogiques.
- 05- Sollicitation d'une subvention au titre de l'appel à projet du SYANE pour la rénovation énergétique de l'école.
- 06- Sollicitation d'une subvention au titre du CDAS 2023 (aménagement de la traversée du village).
- 07- Sollicitation d'une subvention au titre des amendes de police 2022 pour l'aménagement sécuritaire de l'entrée du village - route de Brison.